



Août 2019 - n°2019-120

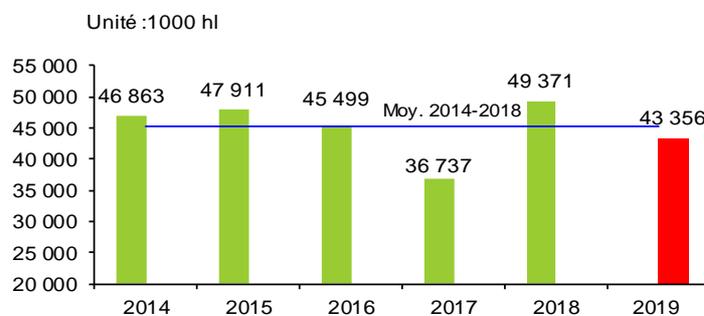
Infos rapides

Viticulture 2/4

Une production viticole 2019 estimée, au 19 août, à 43,4 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 19 août 2019, la production viticole s'établirait, en 2019, à 43,4 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 12 % à celui de 2018 et de 4 % à celui de la moyenne des cinq dernières années. Le gel localisé de printemps, la canicule et la grêle concourent à la diminution du potentiel de production. A ce jour, l'état sanitaire du vignoble est globalement bon.

Production nationale viticole estimée au 19 août 2019



Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures



Les prévisions de récolte pour 2019 ont été arrêtées au 19 août. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après la mi-août et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 19 août

Les faits marquants

Production viticole 2019 prévue inférieure à celle de 2018

Selon les estimations au 19 août 2019, la production viticole 2019 s'établirait à 43,4 millions d'hectolitres.

La récolte viticole 2019 serait inférieure de 12 % à celle de 2018, qui avait bénéficié de conditions climatiques favorables à la floraison. Elle pourrait être l'une des plus basses des cinq dernières années, après la récolte 2017, historiquement réduite par un gel de grande ampleur.

La floraison de nombreux vignobles s'est déroulée dans des conditions climatiques défavorables (précipitations et froid), conduisant à de la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et parfois du millerandage (baies de petite taille). Les bassins de la façade Ouest du pays sont les plus touchés.

La situation dans les vignobles est variable. Les épisodes caniculaires de juin et juillet ont affecté de manière plus prononcée certains départements du Midi, comme le Gard, l'Hérault ou le Var, occasionnant des brûlures de grappe et des pertes de production.

Dans certains vignobles, les précipitations de début août ont permis de limiter les conséquences des fortes chaleurs. Mi-août, un orage de grêle a causé des dégâts dans la zone du Beaujolais. A la mi-août, les vignobles ont pour la plupart rattrapé leur léger retard par rapport à 2018, qui avait été l'une des années les plus précoces.

Les conditions de l'été (températures élevées et stress hydrique) ont jusqu'à ce jour contenu le développement des maladies. L'état sanitaire du vignoble est globalement satisfaisant. L'oïdium est néanmoins présent en Alsace.

Ces estimations sont établies sans connaissance des événements climatiques et des problèmes sanitaires qui pourraient survenir jusqu'aux vendanges. Elles sont donc susceptibles d'être révisées lors des prochaines publications.

Les indicateurs

Une récolte 2019 estimée au 19 août à 43,4 millions d'hectolitres

Estimation de récolte viticole au 19 août 2019

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy (*)
Vins AOP	20 948	22 412	20 092	-10%	-4%
Vins pour eaux-de-vie	8 465	9 844	7 895	-20%	-7%
Vins IGP	12 335	12 661	12 017	-5%	-3%
Autres vins (dont vins sans IG)	3 529	4 454	3 352	-25%	-5%
TOTAL VINS	45 276	49 371	43 356	-12%	-4%

(*) moyenne des années 2014 à 2018

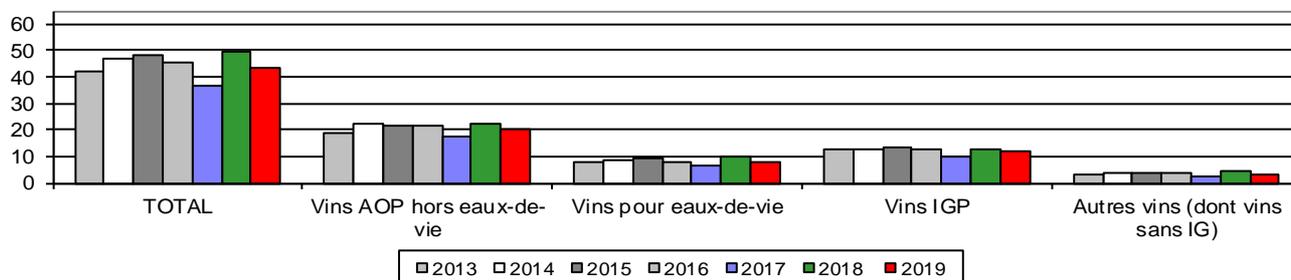
Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

La récolte 2019 parmi les plus petites récoltes des dernières années

Évolution de la production française au 19 août 2019, par catégorie de vin

Unité : millions d'hl



Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Situations des bassins

Les faits marquants

Les effets de la canicule entament la production

En **Champagne**, l'impact des épisodes caniculaires commence à se faire sentir. L'épisode de fin juillet a notamment provoqué de l'échaudage, dans certains secteurs. Les températures élevées ont permis de rattraper presque totalement le retard. Les intempéries de printemps (gel et grêle) n'ont eu qu'une faible incidence sur la production du bassin. Le vignoble est très sain. La production est prévue en baisse sur un an.

En **Bourgogne**, le gel a touché le Mâconnais. Sur la côte chalonnaise, la grêle a occasionné des pertes début juillet. La floraison s'est déroulée dans des conditions froides défavorables. La coulure et le millerandage touchent le vignoble. La Saône-et-Loire est le département le plus touché, avec de petites grappes et des raisins de petite taille. En **Beaujolais**, les orages de grêle de la nuit du 18 au 19 août ont occasionné des pertes dans le secteur du Rhône. La production du bassin Bourgogne-Beaujolais est prévue en nette baisse par rapport à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, la canicule et le manque d'eau ont freiné l'avancement végétatif des vignes. Les pluies du début du mois d'août ont permis la généralisation de la véraison. L'état sanitaire du vignoble est bon malgré la présence d'oïdium dans certaines parcelles et des risques de mildiou. La production est prévue en baisse comparée à celle de 2018.

En **Savoie**, malgré le déficit hydrique, la vigne résiste. La récolte est prévue pour mi-septembre. Dans le **Jura**, le gel a causé des pertes élevées au vignoble.

Dans le **Val de Loire**, dans certaines zones, les pluies d'été ont permis de redresser le potentiel de production, entamé par les gelées d'avril et mai. L'état

sanitaire du vignoble est préservé. La production est prévue en baisse par rapport aux années précédentes.

Dans les **Charentes**, les fortes chaleurs de début juillet ont permis de combler le retard de floraison. La sécheresse pourrait limiter le grossissement des baies. Le vignoble est, pour l'heure, dans un bon état sanitaire. La production est prévue en baisse.

Dans le **Bordelais**, une partie du vignoble est impactée par le gel de printemps. Les pluies de juin ont provoqué de la coulure. Les effets de la canicule ont été limités par les pluies de fin juillet. La production serait inférieure à celle de 2018. Dans le reste du **Sud-Ouest**, les différents épisodes climatiques (gel, grêle au printemps, puis canicule en été) selon les zones ont pénalisé plus ou moins le potentiel de production des vignobles. L'état sanitaire du vignoble est satisfaisant.

En **Languedoc et Roussillon**, les épisodes caniculaires ont occasionné des grillures sur grappes avec des pertes de production, essentiellement dans le Gard et l'Hérault. Le gel a touché de façon localisée les départements de l'Hérault et de l'Aude et, de manière plus étendue, la plaine gardoise. De violents incendies début août dans le Gard vont également pénaliser la production de ce département. L'état sanitaire du vignoble est globalement très bon. La végétation est en léger retard par rapport à 2018. La production est estimée inférieure à celle de 2018.

Dans le **Sud-Est**, si l'état sanitaire des vignobles est favorisé par les conditions météorologiques (fortes températures et faible pluviométrie), celles-ci ralentissent le développement végétatif de la vigne et retardent la maturité des grains. La production est cependant prévue en hausse sur un an.

Les indicateurs

Une production 2019 en baisse sur un an, sauf dans le Sud-Est et en Corse

Estimation de récolte par vignoble au 19 août 2019 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy	Moy (****)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy
Champagne***	2 623	3 415	2 526	-26%	-4%	2 309	2 660	2 199	-17%	-5%
Bourgogne - Beaujolais	2 383	2 860	2 092	-27%	-12%	2 278	2 719	2 019	-26%	-11%
Alsace	1 098	1 293	1 005	-22%	-8%	1 058	1 208	976	-19%	-8%
Savoie	114	133	116	-13%	3%	100	112	101	-10%	0%
Jura	84	122	45	-63%	-46%	79	121	45	-63%	-43%
Val de Loire	2 655	3 359	2 464	-27%	-7%	2 142	2 514	2 062	-18%	-4%
Charentes	8 570	9 933	7 956	-20%	-7%	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 568	3 875	3 654	-6%	2%	1 154	1 177	1 100	-7%	-5%
Bordelais	5 437	5 534	5 285	-4%	-3%	5 113	5 263	5 060	-4%	-1%
Languedoc- Roussillon	12 366	12 683	11 900	-6%	-4%	2 633	2 702	2 418	-10%	-8%
Corse	332	338	341	1%	3%	85	83	84	1%	-1%
Sud-Est	5 374	5 084	5 314	5%	-1%	3 470	3 290	3 517	7%	1%

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble - ns : non significatif

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2014 à 2018

Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations du SSP concernant la production de vin en 2019 sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (entre parenthèse, les 37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2018.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:
Juillet - août - octobre- novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Marie-Anne Lapuyade
Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)